

Direction des services techniques  
FD/CLC  
Mail : [stm@ploemeur.net](mailto:stm@ploemeur.net)

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES ARRETES DU MAIRE

## ARRETE TEMPORAIRE 2024 DST 190

**OBJET : TPC OUEST - renouvellement d'une conduite d'eau usée - Rue de Rohr Mez**

**Du lundi 16 septembre au lundi 30 septembre 2024.**

**Circulation réglementée**

**LE MAIRE,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2212-1, L. 2212-2, L. 2213-1 et suivants ;

**Vu** le Code de la voirie routière ;

**Vu** le Code de la Route et notamment ses articles L.325-1 et suivants et R. 325-1 et suivants relatifs à l'immobilisation, la mise en fourrière, le retrait de la circulation et la destruction des véhicules dont la circulation ou le stationnement font l'objet d'une infraction ;

**Vu** le Code de la Route et notamment son article R. 417-10 II 10 relatif au stationnement à la circulation sur une voie spécialement désignée ;

**Vu** l'article R. 610-5 du Code pénal ;

**Vu** la demande formulée par Monsieur Grataloup François, représentant l'entreprise TPC Ouest – 9 rue Bourseul – 56892 Saint-Avé.

**Considérant** que le demandeur cité ci-dessus est chargé d'informer les riverains de la gêne occasionnée par ces travaux.

## ARRETE

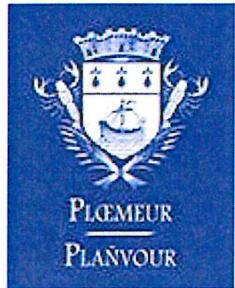
**Article 1 :** Dans le cadre de travaux de renouvellement d'une conduite d'eau usée, l'entreprise TPC Ouest est autorisée à intervenir sur le domaine public situé rue de Rohr Mez à Ploemeur, du lundi 16 septembre au lundi 30 septembre 2024.

**Contact Mairie**

1 rue des Écoles CS 10067  
56274 PLOEMEUR Cedex

**Darempred Ti-Kêr**

1 straed ar Skolioù CS 10067  
56274 PLANVOUR Cedex



**Article 2 :** Pour cela, la circulation sera interdite rue de Rohr Mez sauf pour les riverains du lundi 16 septembre au lundi 30 septembre 2024.

**Article 3 :** La signalisation réglementaire sera mise en place et entretenue, de jour comme de nuit, par le demandeur.

**Article 4 :** Le demandeur, Madame la Directrice générale des services, Madame la Commissaire centrale de police de Lorient, Madame la responsable du service de la Police municipale sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A PLOEMEUR, le

10 SEP. 2024

Claude ORVOINE

Adjoint au maire  
aux espaces publics et  
aux mobilités



## Contact Mairie

1 rue des Écoles CS 10067  
56274 PLOEMEUR Cedex

## Darempred Ti-Kêr

1 straed ar Skolioù CS 10067  
56274 PLANVOUR Cedex